

# Les maisons de retraite se transforment

Réunies au sein d'une même structure depuis deux ans, les quatre maisons de retraite d'Amiens font leur mue. La directrice Fabienne Heulin dresse un premier bilan positif.

L'établissement public médico-social d'Amiens (EPM-SA) a fêté ses deux ans le 1<sup>er</sup> janvier. La création de cette structure autonome - unique en Picardie - destinée à accueillir les personnes âgées fut le fruit d'une réflexion menée par la Ville en 2008. Trois ans plus tard, le Centre communal d'action sociale (CCAS) d'Amiens qui gérait quatre maisons de retraite s'associait avec le Département et l'Agence régionale de santé pour faire aboutir ce projet.

« Le CCAS n'avait plus les moyens ni les compétences adéquates pour répondre aux besoins croissants de prise en charge de la dépendance, les agents n'étaient pas assez formés. Ça devenait compliqué... », explique Karine Messenger adjointe au maire chargée de l'adaptation de la ville aux personnes âgées. À l'époque, le taux d'absentéisme était particulièrement élevé, et le CCAS connaissait de grosses difficultés pour recruter du personnel hospitalier.

Présidente du conseil d'administration, l'élue ne regrette pas d'avoir encouragé la création de l'EPM-SA, « beaucoup plus performant que ce qui fonctionnait précédemment. »

Aujourd'hui, l'EPM-SA regroupe quatre Établissements d'héberge-



« Après deux années de construction, on va s'attacher à communiquer sur nos actions, nos projets »

Fabienne Heulin

ment pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) dans les résidences Les Quatre Chênes, Maurice-Fécan, Château de Montières et Léon-Burckel, ainsi qu'un accueil de jour (Les Saules) pour les personnes ayant la maladie d'Alzheimer. Avec, au total, une capacité de 360 lits et places autorisés pour près de 240 agents diplômés et formés. Après deux années d'existence consacrées à la pérennisation du



Des travaux de rénovation ont lieu actuellement dans la résidence Léon-Burckel.

fonctionnement et au développement des projets, l'heure est au bilan. La tâche a été ardue mais la directrice Fabienne Heulin ne cache pas sa satisfaction : « Nous avons trouvé notre rythme de croisière. Après deux années de construction on va désormais s'attacher à communiquer sur nos actions, nos projets. »

## Des projets individualisés

L'EPM-SA a déjà commencé en gardant un contact privilégié avec le CCAS et en participant, par la voix

de sa directrice, au café des âges, un espace de réflexion dédié aux problématiques liées à la dépendance des personnes âgées. « Beaucoup de choses se sont passées en deux ans. On a mis l'accent sur le projet individualisé des résidents. Il ne suffit pas de multiplier les activités pour tous les contenter, ce qu'il faut c'est répondre à leurs envies personnelles, souligne Mme Heulin. Certaines personnes préfèrent la tranquillité de leur chambre ou de leur appartement, d'autres sont plus actifs ou aiment la compagnie. » Des réponses à la carte

## La Ville mobilisée contre l'isolement

Karine Messenger représente l'Association des maires de France au sein du groupe de travail « Mobilisation nationale contre l'isolement des personnes âgées » mis en place par Michèle Delaunay, ministre chargée des Personnes âgées et de l'autonomie. La Ville est ainsi la seule collectivité représentée au sein de ce groupe composé d'une vingtaine d'associations et d'organismes.

que l'EPM-SA tente d'apporter au quotidien dans un souci d'humanité. « Avec le Conservatoire, on réfléchit à faire entrer la musique de chambre dans les EHPAD, les résidents ne sont pas uniquement attirés par l'accordéon ! », sourit la directrice.

La structure souhaite également poursuivre la rénovation des chambres et des appartements comme c'est le cas actuellement dans la résidence Burckel. Et prévenir encore plus les risques liés à la sécurité en multipliant par exemple les fiches d'événements indésirables.

BAKHITI ZOUAD